

PREFECTURE DE LA SARTHE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Concernant un projet d'arrêté préfectoral d'autorisation de construction d'une usine de production d'eau potable sur le site de Sainte Catherine sur le territoire de la commune de Rouessé Fontaine.

Par arrêté du 9 février 2015, la préfète de la Sarthe a décidé d'une consultation du public sur un projet de construction d'une usine de production d'eau potable sur le site de Sainte Catherine sur le territoire de la commune de Rouessé Fontaine, présentée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Rouessé Fontaine.

Le dossier sera mis à la consultation pendant 21 jours consécutifs.

La consultation de ce dossier s'effectuera du 12 février 2015 au 4 mars 2015 inclus uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubriques « Publications/Consultation du public/Dossiers 2015 »

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultation du public/Dossiers 2015 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de la consultation, le projet d'arrêté portant autorisation de construction d'une usine de production d'eau potable sur le site de Sainte Catherine sur le territoire de la commune de Rouessé Fontaine, éventuellement amendé, sera soumis à la signature de la préfète de la Sarthe.